Attractivité des emplois

Indicateurs communs

Pourquoi ce thème ?

Le secteur doit proposer des postes et des conditions de travail attractifs, comparables à ceux d'autres secteurs sur la base de critères de référence définis, et attirer suffisamment de main-d'œuvre qualifiée. La formation professionnelle fournit à cet égard un indicateur précoce, relevé de manière uniforme pour les métiers de l'ensemble du secteur agroalimentaire.

Objectif du groupe d'experts

> *Le secteur propose des emplois et des conditions de travail attractifs, comparables à ceux d'autres secteurs sur la base de critères de référence définis, et qui attirent suffisamment de personnel qualifié et de main-d'œuvre.*

Indicateur

Diplômes et pourvoi des places d'apprentissage

Unité : Unité : nombre par an (A, B), pourcentage par profession (C, D) – Formes de certification

A CFC Nombre total de procédures de qualification CFC achevées avec succès par profession et par année

B Formation professionnelle supérieure Nombre total d'examens professionnels réussis par année

C Taux de pourvoi contrats d'apprentissage conclus ÷ places d'apprentissage proposées × 100

A concerne davantage la transformation et le commerce, tandis que B concerne davantage le secteur de la production. Les métiers relevant de A et C comprennent notamment : agriculteur/agricultrice CFC, technologue en denrées alimentaires CFC, meunier/meunière CFC, boucher/bouchère CFC, boulanger/boulangère, pâtissier/pâtissière, confiseur/confiseuse CFC ; les diplômes relevant de B comprennent : brevets et maîtrises fédérales des métiers du champ professionnel de l'agriculture et branches spéciales.

Données

Source

statistique de la formation professionnelle de l'OFS (A, C) et statistique de la formation professionnelle supérieure de l'OFS (B) ; places d'apprentissage proposées issues des registres cantonaux des places d'apprentissage et du baromètre des transitions.

Fréquence

Annuelle ; les contrats d'apprentissage sont intégralement recensés dans le système de formation en alternance.

Charge de travail

aucune charge liée à l'enquête pour les entreprises ; au niveau central, quelques heures par an pour l'analyse.

Interprétation et limites

A, B et C : plus la valeur est élevée, plus le résultat est positif

- Ces trois formes illustrent le parcours professionnel : C indique si les places d'apprentissage proposées sont pourvues, A la fin de la formation initiale et B l'accès à des postes de direction.
- Au niveau de la production, la formation CFC ne pose aucun problème ; le goulot d'étranglement n'apparaît qu'au niveau de la formation professionnelle supérieure. Il convient donc d'interpréter A et B conjointement.
- La présentation des diplômes sous forme de simples chiffres ne permet pas de comparer les secteurs entre eux, car ceux-ci diffèrent par leur taille. Le rapport entre le nombre de diplômes et le nombre de postes proposés pourrait constituer une autre forme de présentation.

Christof Dietler (IGAS), David Rüetschi (SALS), Adrian Rutzer (IfA)